
Deux victoires claires en faveur de l'éolien

Les habitants du Chenit ont accepté le 25 septembre 2016 le plan d'affectation du parc éolien Eoljoux avec une majorité claire de 62.8% et ceci avec un taux de participation de plus de 53%. Le parc produira en moyenne 55 millions de kilowattheures par an ce qui équivaut à la consommation électrique annuelle de la Vallée de Joux, industrie comprise. Hier également, la population de Val-de-Travers a réaffirmé avec 58.8% son soutien au développement d'un projet éolien.

C'est un signal de plus donné par les communes, clairement en faveur de l'énergie éolienne : 12 des 13 dernières décisions intervenues dans des communes portant sur des projets de parcs éoliens concrets entre 2012 et 2016 ont été favorables aux projets. Ce référendum communal positif dans la commune du Chenit constitue une étape de plus franchie pour Eoljoux, l'un des plus anciens projets de parcs éoliens vaudois : lancé en 2005, il prévoit sept éoliennes sur les alpages du Grand-Plat de Bise et du Grand-Plat de Vent. Le projet est porté par la Société Electrique de la Vallée de Joux (SEVJ) appartenant aux trois communes de la Vallée de Joux, Le Chenit, L'Abbaye et Le Lieu.

Il fait également partie de la planification cantonale éolienne. C'est pourquoi il était suivi avec attention par les autorités cantonales. En tête, la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro qui s'est exprimée dans 24Heures: «Je me réjouis que les habitants de la Vallée prennent le même chemin que ceux de Vallorbe et de Sainte-Croix. Ce vote s'inscrit dans un mouvement positif, réagit la ministre en charge de l'Energie. L'acceptation des éoliennes prend toujours du temps, mais la population se rend compte que nous devons trouver des alternatives aux énergies fossiles et polluantes.»

Val-de-Travers réaffirme son soutien à l'éolien

58.8% des Vallonniers ont suivi leurs autorités en votant le dézonage d'une zone de protection pour la construction d'une route permettant l'accès au futur parc éolien Montagne-de-Buttes. La population de Val-de-Travers réaffirme ainsi, encore plus clairement qu'en 2014, son soutien au développement d'un projet éolien raisonnable intégrant un respect particulier de la population et de la nature, notamment en tenant compte des attentes et expertises des associations actives dans le domaine de la protection de l'environnement.

Pour d'autres renseignements:

Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole, 079 627 92 30

Lionel Perret, responsable du Centre Info Romandie, 078 739 80 01

Téléchargement de photos: <http://www.suisse-eole.ch/de/medien/mediathek>

Informations complémentaires: <http://www.suisse-eole.ch>